

MonLogement27 fête son deuxième anniversaire

Deux années au cours desquelles nous avons travaillé sans relâche pour construire un bailleur social cohérent et efficace au service des euroises et des eurois.

En 2023, nous aurons une fois encore à coeur d'améliorer le service que nous vous apportons.

De nouveaux dispositifs seront déployés dans les semaines et mois à venir pour faciliter les démarches et renforcer les liens entre notre société et vous-même. Une nouvelle application smartphone et un nouveau site internet verront le jour. L'espace locataire remanié, le paiement en ligne, le dépôt de pièces et d'autres fonctionnalités vous permettront de réaliser, sans vous déplacer, de nombreuses formalités. Vous pourrez notamment suivre en temps réel l'avancée de vos demandes.

Depuis deux ans, le nombre de projets de réhabilitation et d'investissement a été au moins multiplié par deux dans le département de l'Eure. Il est de notre responsabilité de réduire l'empreinte environnementale de nos bâtiments, de limiter vos dépenses énergétiques et de contribuer à votre confort quotidien.

En 2023, tous ces projets d'investissement vont se poursuivre pour toujours mieux répondre à vos besoins.

Au nom de MonLogement27, je vous souhaite une **très belle année 2023 !**



20
23
Un logement
pour aujourd'hui
et pour demain

Ne pas jeter sur la voie publique - SEM MonLogement27 à Evreux (27) - RC Evreux 301 898 037 57 B14 - Crédit photo : adobe stock - janvier 2023



Karène Beauvillard
Présidente

En 2022

22 000
logements

300
collaborateurs

122
constructions

1232
réhabilitations
énergétiques

35 à 40 M€
d'investissement



MonLogement27 mobilisé pour l'entretien de son parc immobilier

35 à 40 millions d'euros sont dépensés chaque année pour réaliser des travaux d'amélioration des logements ou de réhabilitation des immeubles.

758 € dépensés par logement et par an par MonLogement27 pour des travaux d'entretien, contre une moyenne nationale chez les bailleurs sociaux de 710€/logement/an.



En 2023, ce sont plus de 3000 logements qui bénéficieront de travaux d'amélioration conséquents pour le confort et l'amélioration du cadre de vie des locataires.

Le parc immobilier de MonLogement27 est en moyenne environ 20% plus performant sur le plan énergétique que la moyenne nationale.



Vos nouveaux représentants

Deux représentants des locataires sont membres du Conseil d'Administration de MonLogement27 et participent ainsi à la prise des décisions stratégiques de la société.

Ils sont élus pour une durée de 4 ans. L'élection de novembre dernier a désigné :

M.Yannis SALMON
représentant l'AFOC 27

M.Barthélémy MAURAU
représentant la CNL 27

AFOC²⁷

la cni²⁷

Contact :

02 32 33 04 67
udfo27@wanadoo.fr
www.27.force-ouvriere.org

Contact :

02 32 32 45 68
cni27@orange.fr
www.cni27.fr



Comment fonctionnent les provisions pour charges ?

Chaque mois, votre quittance de loyer intègre une provision pour charges.

Cette provision correspond à 1/12^{ème} des frais liés à l'entretien des parties communes, de l'électricité des communs, d'eau et de chauffage, des impôts locaux liés à la collecte et au traitement des déchets, prévus pour l'année pour votre immeuble.

Cette provision est conservée sur un compte spécifique correspondant à votre résidence et votre foyer.

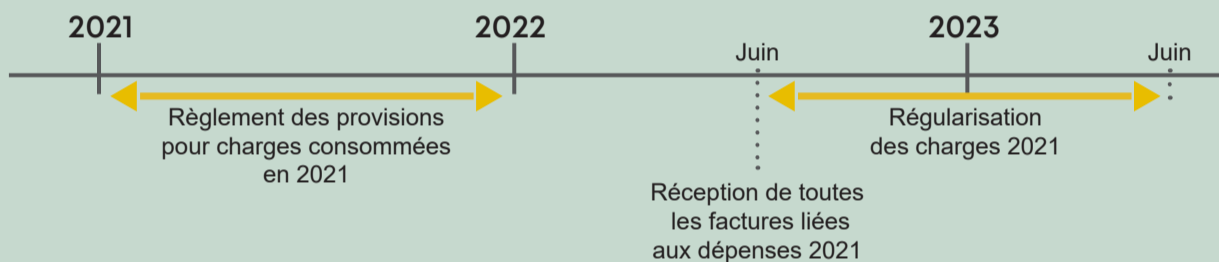
Tout au long de l'année, MonLogement27 règle les factures d'achat d'énergie (gaz et électricité), d'entretien des installations, de ménage des parties communes, d'entretien des espaces verts,...



Suite à ce comparatif, soit nous vous remboursons, soit vous devez payer un complément de charges.

Jusqu'à présent, vous étiez plutôt dans le premier cas. Avec l'augmentation des prix des énergies, nous serons le plus souvent dans le second cas avec un échelonnement possible sur plusieurs mois.

Une fois l'ensemble des factures payées, le total des provisions pour charges et le total des dépenses réalisées pour l'immeuble et le logement (eau, chauffage...), sont comparés.



€ Comment faire si je ne parviens plus à payer mes charges ?

Les travailleurs sociaux du Conseil départemental de l'Eure vous accompagnent dans les dispositifs d'aides auxquels vous pouvez prétendre.



Pour connaître les coordonnées et horaires, rendez-vous dans la rubrique « nos aides et services > Particuliers » du site www.eureennormandie.fr

Vous pouvez également solliciter un travailleur social via le numéro 1er contact : **02 32 31 97 17**.



Le service social de la Caisse d'allocations familiales (CAF) vous accompagne dans vos demandes : www.caf.fr

Les conseillères en économie sociale et familiale (CESF) de MonLogement27 vous reçoivent sur rendez-vous en agence.



Vous pouvez les contacter au **02.32.38.82.82**.

Nos horaires d'ouverture au public

Du lundi au jeudi :
8h30 – 12h / 13h30 – 17h30

Vendredi :
8h30 – 12h15 / 13h – 17h



Augmentation des loyers

La France a connu une inflation de plus de 6% en 2022. MonLogement27 a décidé de limiter l'augmentation des loyers à 3,5% et a ajusté au mieux vos provisions pour charges en fonction des hausses tarifaires prévues.

Comment est fixé le montant du loyer ?

Le taux d'augmentation des loyers des logements sociaux est plafonné par un indice : l'IRL (Indice de Référence des Loyers).

Sur cette base, le bailleur fixe en fin d'année le taux d'augmentation applicable au 1^{er} janvier de l'année suivante.



Pacy sur Eure - rue Dulong

Construction de 24 logements collectifs et 1 individuel
Livraison : mai 2022



Charleval - Le Clos de la Bouvière

Construction de 9 logements individuels
Livraison prévisionnelle : 4^{ème} trimestre 2023



Gaillon - Les Cigognes

Réhabilitation de 50 logements collectifs
Livraison : 2^{ème} semestre 2023



Evreux Nétreville - Place Suffren

Réhabilitation de 90 logements
Livraison prévisionnelle : juin 2024

chantiers...